

LOUCHET – CAPDEVILLE

Société civile professionnelle d'avocats
inscrits dans le ressort de la Cour d'Appel de Chambéry
B.P. 143 – 73204 ALBERTVILLE CEDEX

VENTE

AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR SUITE DE SAISIE IMMOBILIERE

Sur la commune d'ORELLE (Savoie)

D'UN APPARTEMENT

*Adjudication fixée au **VENDREDI 2 OCTOBRE 2020 à 14 H**
devant Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE (73200),
Palais de Justice, 5 avenue des Chasseurs Alpains*

MISE A PRIX : 17.500 €

Dans un immeuble en copropriété dénommé "LE HAMEAU DES EAUX D'ORELLE" cadastré section G n° 170, G n° 189, G n° 1887, G n° 1891, G n° 1896, G n° 1898, G n° 1901, G n° 1905, G n° 1911, G n° 1915, G n° 1921, G n° 1927, G n° 1929, G n° 1935, G n° 1938, G n° 1941, G n° 1943, G n° 1945 et G n° 2022, ayant fait l'objet d'un état descriptif et règlement de copropriété suivant acte du 14 juin 2007 publié le 11 juillet 2007 volume 2007 P n° 11392, modifié suivant acte du 12 novembre 2007 publié le 6 décembre 2007 volume 2007 P n° 19305, acte du 14 août 2008 publié le 28 août 2008 volume 2008 P n° 12534 et acte du 6 juillet 2009 publié le 14 août 2009 volume 2009 P n° 10247, à savoir, dans le bâtiment 6 :

- le **LOT 253** : un appartement, d'une surface habitable de 33,90 m², situé au 3^{ème} étage portant le n° 302 et comprenant un hall d'entrée, un WC, un séjour avec coin-cuisine ouvrant sur un balcon de 4,97 m², une salle de bains avec baignoire, une chambre et les 49/10.000^e des parties communes ainsi qu'un casier à skis au rez-de-chaussée du bâtiment.

Ce bien a été saisi à la requête du syndicat des copropriétaires de l'immeuble "LE HAMEAU DES EAUX D'ORELLE" à ORELLE (73140), représenté par son syndic, la société FONCIA ALPES DAUPHINE, société par actions simplifiée au capital de 500.000 €, dont le siège social est 15 rue Lesdiguières – CS 70343 (38013) GRENOBLE CEDEX 1, inscrite au RCS de GRENOBLE sous le n° 305 532 517, elle-même représentée par son Président domicilié en cette qualité audit siège, régulièrement habilité par décision d'assemblée générale en date du 27 avril 2019,

Ayant pour avocat Maître Julien CAPDEVILLE, avocat au barreau d'ALBERTVILLE (Savoie), y demeurant B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE.

Les enchères ne pourront être portées que par un avocat régulièrement inscrit au barreau d'ALBERTVILLE. Les frais de poursuites et d'adjudication seront payables par l'adjudicataire en sus de son prix suivant les conditions fixées par le cahier des conditions de la vente.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER A :

- Julien CAPDEVILLE, avocat – B.P. 143 (73204) ALBERTVILLE CEDEX, membre de la SCP LOUCHET-CAPDEVILLE, au cabinet duquel le cahier des conditions de vente peut être consulté (tél. 04.79.38.59.01),
- Site internet de l'Ordre des Avocats d'ALBERTVILLE : www.avocats-albertville.fr,
- Greffe de Madame le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire d'ALBERTVILLE où le cahier des conditions de vente a été déposé et où il peut être consulté (tél. 04.79.32.43.14).

Une visite des lieux sera organisée par Maître Rosemary BISON, huissier de justice à SAINT JEAN DE MAURIENNE (tél. 04.79.64.01.78), le **lundi 21 septembre 2020 de 9 H à 10H.**